



Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard  
Canton de Maîche

n°2022 – 064

Commune de DAMPRICHARD - 25450  
Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

**SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 8, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 29 novembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de décembre.

**Membres en exercice : 19**

**Secrétaire de séance : Nadège MOUGIN**

**Présents : 14** Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Brigitte MAIRE, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT

**Absents : 5** Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Jean-Charles JACOULOT, Justin MARGUERON, Michaël NICOD

**Procurations : 2** *Chantal DUBOC donne procuration à Jacqueline DELAVELLE*  
*Jean-Charles JACOULOT donne procuration à Anthony MERIQUE*

**Délibération n° 2022 – 064 :**

*Objet : modification du tableau des effectifs communal*

Le Maire rappelle à l'assemblée que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif et les conditions d'exercice des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

L'Assemblée est informée que, suite à des modifications dans les effectifs, le nombre d'heures hebdomadaire réalisées par l'agent titulaire du poste d'agent périscolaire polyvalent a été augmenté.

En conséquence, le tableau des emplois est ainsi modifié :

Filière	Cadre d'emplois	Grade	Ancienne quotité	Nouvelle quotité
Technique	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	20.5 h / sem.	23.97 h / sem.

Le Comité Technique a donné un avis favorable à cette modification en date du 8 novembre 2022.

L'exposé du Maire étant entendu, l'Assemblée décide de procéder à la modification d'emploi ci-dessus et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

**Suffrages exprimés : 16**      Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le 12/12/2022

ID : 025-212501936-20221208-2022\_064-DE



Le Maire,  
Anthony MERIQUE.

La secrétaire de séance,  
Nadège MOUGIN.

